

JUILLET 2026

BULLETIN D'INFORMATION HYDROLOGIQUE

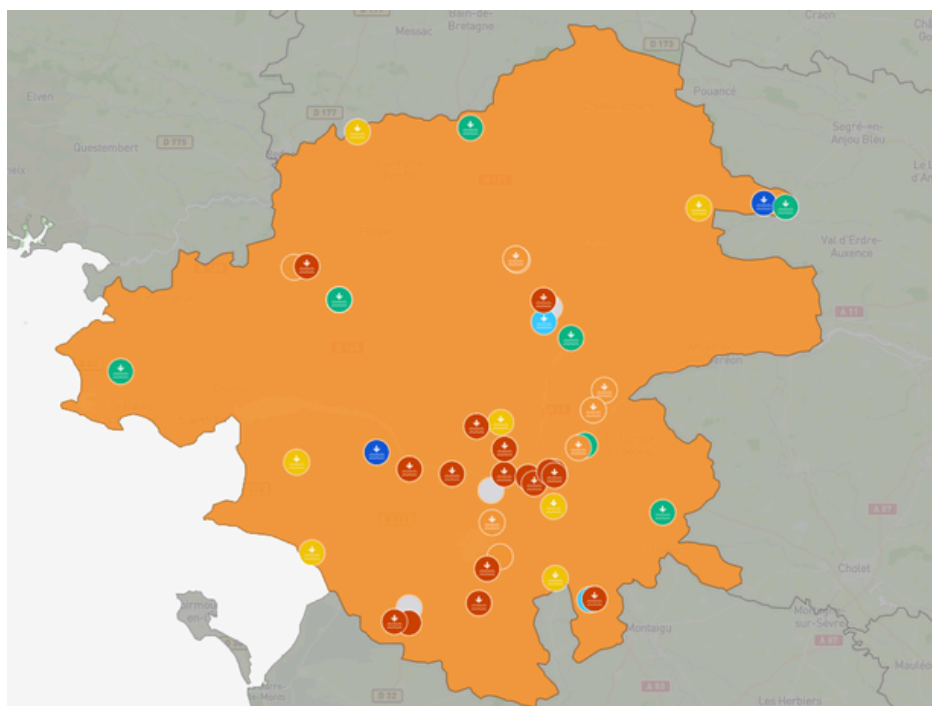


Des bassins de la Chère, du Don et de l'Isac



Le ruisseau du Pas d'Hin (Derval) et ruisseau du Pas Sicard (Saffré) en assec

Un mois de juillet marqué par le sec et les flammes :



Cartes des nappes phréatiques en 44, plus d'information sur le site "Info-Secheresse.fr"

Niveau très bas

Niveau bas

Niveau modérément bas

Niveau proche de la moyenne

Niveau modérément haut

Niveau haut

Niveau très haut

1 fois tous les 10 ans

1 fois tous les 5 ans

1 fois tous les 2,5 ans

Situation normale

1 fois tous les 2,5 ans

1 fois tous les 5 ans

1 fois tous les 10 ans

Historique des arrêtés sécheresse de la Loire-Atlantique :

24 juin : passage en état d'alerte sécheresse

Face à la dégradation progressive de la situation hydrologique, les bassins versants de la Vilaine sont placés en état d'alerte sécheresse.

6 juillet : passage en alerte renforcée

L'absence de précipitations significatives et la poursuite de la baisse des débits des cours d'eau conduisent les autorités à renforcer les mesures de restriction en plaçant les bassins versants de la Vilaine en état d'alerte renforcée.

Depuis le 20 juillet : passage en état de crise

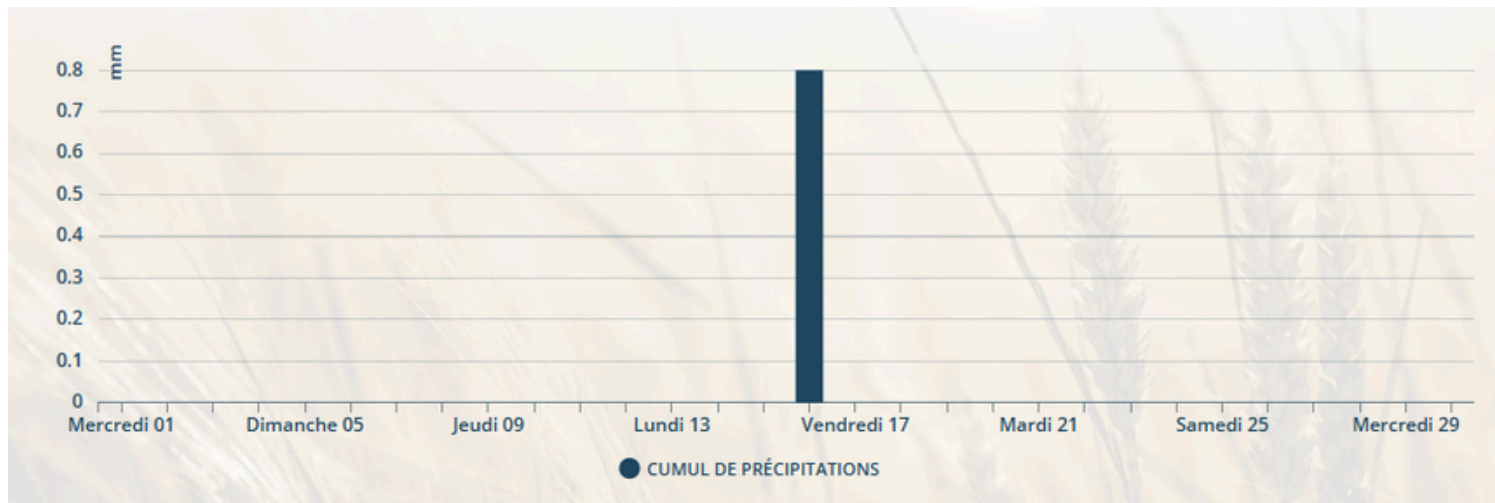
Devant l'aggravation des conditions de sécheresse et l'assèchement généralisé des cours d'eau, les bassins versants de la Vilaine sont placés en état de crise.

Bien que le nord de la Loire-Atlantique soit, pour le moment, relativement épargné des incendies qui ravagent certaines régions de France, elle est toujours fortement impactée par un épisode de sécheresse qui perdure dans le temps.

Les milieux aquatiques continuent de s'assécher, tandis que les prairies et les cultures subissent un fort stress hydrique. Face à cette situation préoccupante, les arrêtés sécheresses se renforcent et semblent destinés à rester en vigueur jusqu'au retour de précipitations significatives.

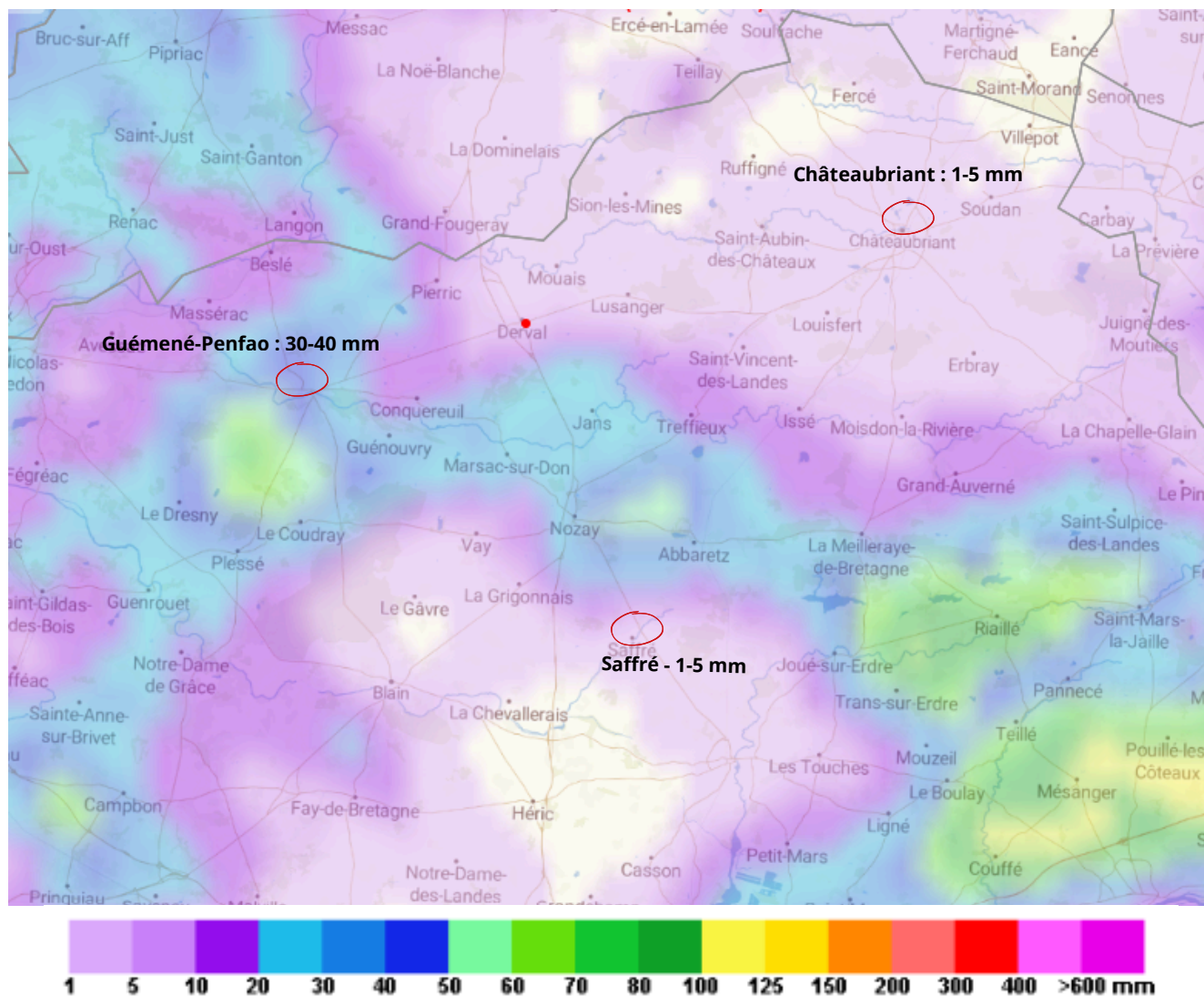
Situation pluviométrique et hydrologique

Suivi de la pluviométrie



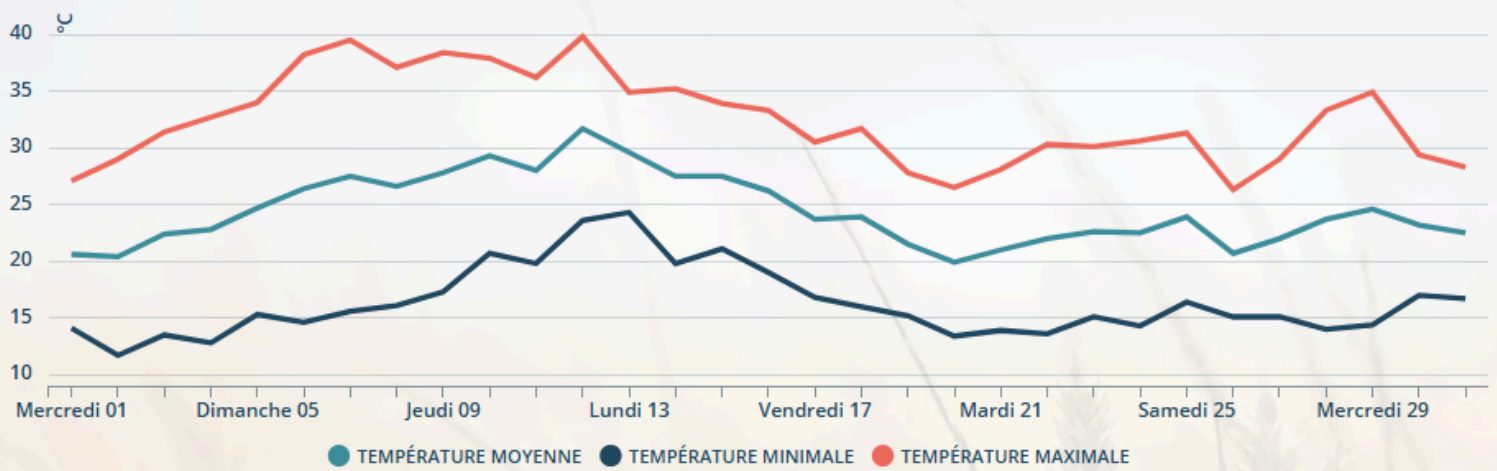
Données station NOZAY-RADOME Juillet 2026 (Source : Météo BZH)

La station de suivi pluviométrique de Radome à Nozay a enregistré un cumul de précipitations inférieur à 1 mm. Sur l'intégralité du mois de Juillet, un seul épisode orageux a touché notre territoire entraînant une répartition très hétérogène des pluies. Les précipitations les plus intenses ont été observées au sud de Guéméné-Penfao où plus de 50 mm tombés très localement. A l'inverse, certaines communes comme Héric ou Ruffigné, n'ont enregistré aucune pluie. Sur la majeure partie du territoire, une moyenne de 1 à 10 mm de pluie a été observée. Ces quantités qui, même sur des secteurs comme Guéméné-Penfao, restent toutefois très insuffisantes pour réhydrater les milieux qui sont en déficit hydrique depuis les forts orages de fin Avril et début Mai.



Cumul et répartition de la pluviométrie - Juillet 2026 (Source : météo60)

Suivi des températures



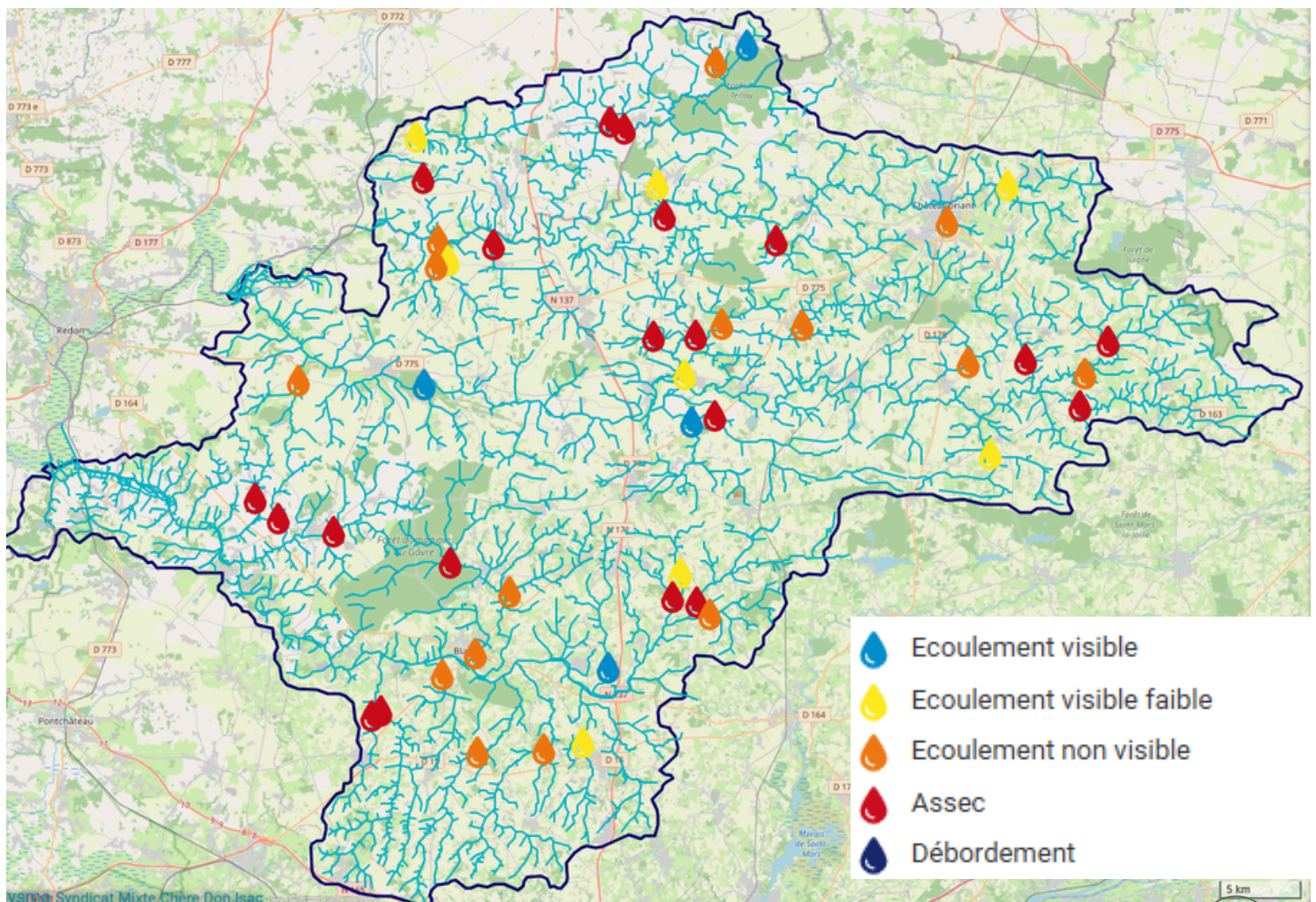
Données station NOZAY-RADOME Juillet 2026 (Source : Météo BZH)

Comparées aux températures de Juin, celles enregistrées en Juillet ont été relativement plus clémentes, bien que toujours très élevées pour la saison. Les températures hautes en début de mois (les maximales pouvant atteindre les 40° pour des moyennes de 27°C) ont lentement diminué sur la seconde partie de Juillet pour atteindre des moyennes de 23°C et des minimales redescendant la nuit sous le seuil des 20°C.

Ces épisodes de chaleurs se sont souvent accompagnés de rafales de vent qui ont contribué à l'assèchement des sols et à l'augmentation des risques d'incendies.

De manière générale, on remarque une belle disparité entre les pics de chaleur de la journée et les températures fraîches qui s'installent durant la nuit notamment sur la seconde moitié du mois..

Suivi des écoulements



Carte des étiages sur le territoire réalisée d'après le suivi des écoulements du 20 au 25 juillet 2026

En l'absence de précipitations significatives ou en présence de pluies seulement faibles ou localisées, la poursuite de l'assèchement des cours d'eau était inévitable. Si le mois dernier, moins de la moitié des cours ne présentait plus aucun écoulement, le constat aujourd'hui est plus alarmant avec près de la moitié des stations en assec. Au total sur les 46 stations, c'est près de trois quarts des points qui ne présentent plus d'écoulement et seuls 12 points présentent un écoulement visible acceptable ou faible. Pour rappel, la qualification de l'écoulement non visible correspond à la situation suivante : *"de l'eau est présente mais le débit est nul, généralement soit l'eau est présente sur toute la station avec une masse d'eau lentique (sans mouvement), soit des flaques persistent sur plus de la moitié de la station."*

Le mois dernier, de nombreuses stations étaient à l'interface entre "écoulement non visible" et "assec". Des poches d'eau étaient encore maintenues notamment en sortie d'ouvrages routiers. Aujourd'hui ces poches d'eau sont réduites à des surfaces risibles ou alors ont totalement disparu ce qui les conduit à être catégorisées à présent en "assec". En l'absence d'apport en eau dans les semaines à venir, il est fort probable que le mois d'Août présentera une dégradation encore plus marquée sur la ressource en eau. A cause de la sécheresse les sols ont perdu leur capacité d'infiltration et de rétention rétentrice. Dans ce contexte et en cas d'orages intenses sur une courte période, des pluies abondantes risqueraient de provoquer de forts phénomènes de ruissellement et entraîner localement de potentielles inondations.

Les pluies sont rares ou absentes, les débits des ruisseaux s'effondrent et le réseau hydrographique tombe en assec. Face à cette dégradation, les services de l'État ont placé le bassin versant de la Vilaine, à l'instar de plusieurs autres bassins versants de Loire-Atlantique, en situation de crise sécheresse. La mise en place de l'état de crise s'accompagne d'arrêtés encadrant des mesures réglementaires et des restrictions sur les usages de l'eau.

Pour connaître les restrictions d'usage de l'eau en direct, rendez-vous sur RestrEau :

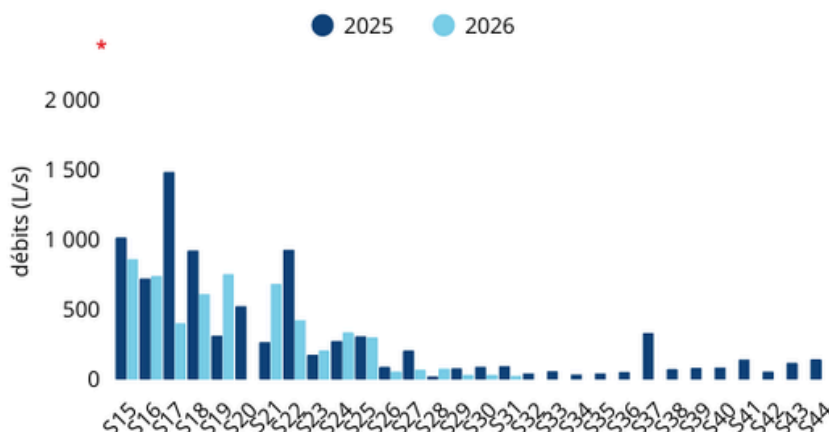
<https://ssmecologie.shinyapps.io/restreau/>

ou sur le site du Syndicat Chère Don Isac :

<https://cheredonisac.fr/alerte-secheresse/>



• Tendances étiage 2025/2026

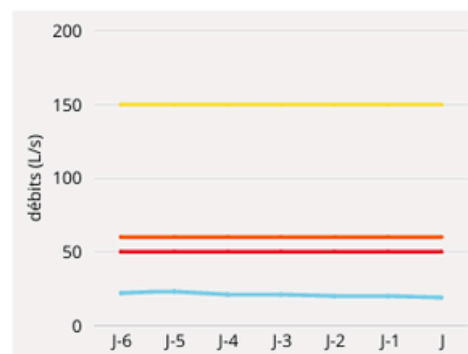


Situation des eaux superficielles

Arrêté cadre Loire-Atlantique du 08 juin 2023



• Tendances 6 derniers jours



Une action pour la ressource en eau



Travaux sur les milieux aquatiques :

Chaque année, le syndicat Chère Don Isac mène des travaux afin de redonner à des cours d'eau un fonctionnement plus proche de leur état de référence. Ces travaux ont souvent pour objectif de venir reconnecter les cours d'eau avec les terrains avoisinants et restaurer les échanges cours d'eau - nappes. Les résultats recherchés sont les suivants :

- Ralentir les écoulements et permettre une meilleure infiltration dans les sols
- Diminuer les pics de crues et ralentir l'arrivée des assecs
- Améliorer la qualité de l'eau en diversifiant les écoulements
- Favoriser l'autoépuration du milieu et limiter les phénomènes d'envasement.
- Permettre une meilleure colonisation des espèces végétales aquatiques et semi-aquatiques
- Créer divers habitats en faveur de la biodiversité (Invertébrés, poissons ...)

Ces travaux se font généralement par apport de matériaux dans le milieu afin de le recharger et/ou de le diversifier. Il arrive également que le syndicat réalise des travaux plus ambitieux avec soit de la remise en talweg (cours d'eau déplacé dans son fond de vallée "naturel") ou des travaux de reméandrage (recréation de méandres pour le cours d'eau). Plus les travaux seront ambitieux et meilleur sera le résultat sur la qualité et la quantité de l'eau.



Reméandrage sur le cours d'eau de l'Etang de Fondeluen (Lusanger)

En parallèle, le SCDI profite des travaux pour remplacer les ouvrages obsolètes ou en mauvais état, entretenir la végétation et replanter à l'opportunité des arbres le long des cours d'eau retravaillés.



Remplacement d'ouvrage type pont cadre en parallèle de travaux sur le cours d'eau (Jans)

Contact

Clément Dénarnaud, technicien milieux aquatiques
06 69 12 70 59
clement.denarnaud@cheredonisac.fr

